



V2020 Nom

Prénom

DOSSIER DE SAISINE pour l'accès à la fonction publique territoriale des personnes reconnues travailleur handicapé
Cadres d'emplois de catégorie A et A+

NB : En vertu des dispositions de l'article 8 du décret n°2007-196 du 13 février 2007, la commission procède à une comparaison des connaissances, compétences et aptitudes attestées par votre ou vos titres de formation, éventuellement complétés par votre expérience professionnelle, **au regard du ou des diplômes requis** pour l'accès au concours du cadre d'emplois concerné par la présente demande. (Voir page 2)

Renseignements concernant votre identité

M. ☐ Mme ☐		Nom de naissance :	
Nom d'épouse :		Prénom :	
Date de naissance :		Ville et département de naissance :	
Adresse personnelle :			
Code postal :		Ville :	
Tél. mobile/personnel :		Tél. professionnel :	
Courriel :			

Renseignements concernant votre demande d'équivalence

Si vous exercez dans le secteur public, veuillez renseigner les rubriques suivantes :

Attention, si vous êtes stagiaire ou titulaire, vous ne pouvez prétendre à une intégration au titre de votre handicap : vous devez passer le concours.

- Vous êtes : Contrat aidé (CAE, CAV, Contrat d'apprentissage, PACTE, emploi-jeune) ☐
Non titulaire ☐
- Vous exercez dans la fonction publique :
territoriale ☐ Etat ☐ hospitalière ☐ européenne ☐ autre ☐
- Depuis quelle date ? :

Dans la négative, veuillez indiquer de quelle rubrique vous relevez :

- secteur privé ☐ étudiant ☐ sans emploi ☐ autre ☐ (précisez) :
- Depuis quelle date ? :

Cadre d'emplois concerné :

Attention, vous devez fournir autant de dossiers que de cadre d'emplois choisis

- | | |
|---|--|
| ☐ Attaché | ☐ Attaché de conservation du patrimoine |
| ☐ Bibliothécaire | ☐ Conseiller des activités physiques et sportives |
| ☐ Directeur territorial de police municipale | |
| ☐ Administrateur | ☐ Conservateur de bibliothèque |
| ☐ Conservateur du patrimoine | |



V2020 Nom

Prénom

DOSSIER DE SAISINE pour l'accès à la fonction publique territoriale des personnes reconnues travailleur handicapé

Cadres d'emplois de catégorie A et A+

Catégorie A

Attaché territorial	une licence ou un autre titre ou diplôme classé au moins au niveau VI ou d'une qualification reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes
Attaché territorial de conservation du patrimoine	un diplôme national sanctionnant un deuxième cycle d'études supérieures ou un titre ou un diplôme homologué de niveau au moins équivalent de la nomenclature du répertoire national des certifications professionnelles
Bibliothécaire territorial	un diplôme national sanctionnant un second cycle d'études supérieures ou d'un titre ou d'un diplôme de niveau équivalent figurant sur une liste établie par décret
Conseiller territorial des activités physiques et sportives	un diplôme national sanctionnant un second cycle d'études supérieures, ou d'un titre ou d'un diplôme de niveau équivalent
Directeur territorial de police municipale	un diplôme national correspondant au moins à un deuxième cycle d'études supérieures ou d'un titre ou diplôme au moins de niveau VI

Catégorie A+

Administrateur territorial	un diplôme national ou reconnu ou visé par l'État sanctionnant une formation d'une durée totale au moins égale à trois années d'études supérieures après le baccalauréat
Conservateur territorial de bibliothèque	une licence, ou un autre titre classé au moins au niveau VI, ou une qualification reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes ou pour les élèves de l'Ecole nationale des chartes (« Chartistes ») ayant satisfait aux obligations de scolarité de la troisième année de cette école ainsi qu'aux candidats titulaires d'une qualification reconnue comme équivalente
Conservateur territorial du patrimoine	une licence ou un diplôme classé au moins au niveau VI ou d'une qualification reconnue comme équivalente à l'un de ces diplômes



V2020 Nom

Prénom

**DOSSIER DE SAISINE pour l'accès à la fonction publique
territoriale des personnes reconnues travailleur handicapé
Cadres d'emplois de catégorie A et A+**

J'autorise le secrétariat de la commission à :

- utiliser mon adresse courriel pour communiquer avec moi ou solliciter toute information concernant la présente demande ;
- transmettre éventuellement aux organisateurs du concours des informations sur les étapes de l'instruction de ma demande et sur la décision prise par la commission.

J'atteste être informé(e) de ce que :

- la commission se réserve la possibilité de vérifier l'exactitude de mes déclarations ;
- en cas de décision défavorable de la commission, je ne pourrais présenter une nouvelle demande d'équivalence de diplôme dans le délai d'un an suivant la notification de cette décision négative
- aucun élément de mon dossier ne me sera restitué et je dois en conserver une copie avant envoi.
- toute fausse déclaration de ma part entraînera l'application des articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

J'atteste que toutes les informations données dans le présent document et pièces qui l'accompagnent sont exactes.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique au présent dossier. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant.

Fait à _____ le _____
Signature *(précédée de la mention «lu et approuvé »)*

Coordonnées de la commission d'équivalence de diplômes

Que vous soyez titulaire d'un diplôme délivré en France ou à l'étranger

Centre national de la fonction publique territoriale

Secrétariat de la commission nationale d'équivalence de diplômes

80, rue de Reuilly - CS 41232

75578 Paris cedex 12

Téléphone : 01 55 27 41 89 - Courriel : red@cnfpt.fr

NB : Vous pourrez consulter le résultat des dossiers passés en commission sur le site internet du CNFPT : <http://www.cnfpt.fr/evoluer/commission-dequivalence-diplomes/presentation-commission/national>.

Le n° de votre dossier est indiqué dans le courrier d'accusé réception qui vous aura été adressé par le secrétariat de la commission d'équivalence de diplôme lors de l'enregistrement de celui-ci. Seule la décision qui vous sera notifiée par courrier aura une valeur juridique !



DOSSIER DE SAISINE pour l'accès à la fonction publique territoriale des personnes reconnues travailleur handicapé

Cadres d'emplois de catégorie A et A+

L'examen de votre demande ne sera effectué qu'à partir des seuls éléments décrits et demandés dans le présent dossier ainsi que dans ses pièces jointes. A tout moment, la commission est susceptible de vous demander de fournir tout élément de nature à éclairer l'examen de votre demande.

Pièces minimales à fournir avec le présent dossier

(Conservez une copie de votre dossier, ce dernier ne vous sera pas restitué)

Pièces générales :

1. Un curriculum vitae à jour, partant de l'emploi le plus récent vers le plus ancien. (Pour les titulaires de diplômes d'enseignement supérieurs indiquez sur votre CV tous les diplômes obtenus.)
2. La copie de votre pièce d'identité.
3. La copie de la décision vous reconnaissant la qualité de travailleur handicapé en cours de validité.

Pièces concernant votre formation :

4. La copie de tous les diplômes détenus (CAP, BET, Baccalauréat...),
5. Les relevés de notes de tous les diplômes,
6. Le contenu de tous les diplômes par unités d'enseignement (U.E),
7. Le projet pédagogique (uniquement pour la filière artistique),
8. Les attestations de stage et de formation continue (le cas échéant).
9. L'intitulé, le sommaire, l'introduction et la conclusion des mémoires de licence et Master (M1, maîtrise et master).

Pièces concernant votre expérience :

10. La copie des contrats de travail, des arrêtés ou les certificats de travail en votre possession.
11. Une ou des fiches de poste nominatives **ATTESTEES et SIGNEES** par votre employeur, pour les expériences dont vous sollicitez la reconnaissance. **Ces documents doivent indiquer clairement la nature des missions confiées et leur durée ainsi que la description des activités.**
12. L'organigramme de votre structure/société et service : **surlignez votre positionnement sur ces derniers.**

Pour les candidats titulaires de diplômes étrangers et/ou justifiant d'une expérience professionnelle réalisée à l'étranger : les diplômes, titres et attestations doivent avoir été délivrés par une autorité compétente, Les documents, y compris ceux concernant l'expérience professionnelle doivent être présentés, le cas échéant, dans une traduction en français établie par un traducteur assermenté.

Cette liste n'est pas exhaustive et la commission peut demander toute autre pièce ou information qu'elle jugera utile au regard du dossier fourni.

Si vous rencontrez des difficultés à réunir l'ensemble de ces pièces, n'hésitez pas à contacter le secrétariat.

ATTENTION, MERCI DE :

Ne pas brocher les documents, ne pas les mettre dans un classeur ou dans un lutin
Ne pas joindre tous vos bulletins de salaires
Ne pas envoyer de supports numériques (CD, DVD et clé USB)
Ne pas envoyer d'originaux



V2020 Nom

Prénom

**DOSSIER DE SAISINE pour l'accès à la fonction publique
territoriale des personnes reconnues travailleur handicapé
Cadres d'emplois de catégorie A et A+**

1. Votre parcours de formation

1.1 Parcours déjà réalisé (vous pouvez ajouter au tableau autant de lignes que nécessaires en le photocopiant)

N°	Dates de formation (du.....au.....)	Intitulé de la formation	Durée totale en heures	Nom et ville de l'organisme de formation	Attestation, certificat ou diplôme obtenu Année d'obtention	Niveau du diplôme*
Diplômes						
D1						
D2						
D3						
D4						
Autres formations suivies (formation continue)						
F1						
F2						
F3						

*inférieur au bac : niveau V, bac : niveau IV, bac+2 : niveau III, licence, maîtrise : niveau II, master 2 et plus : niveau I

1.2 Pensez-vous qu'il soit nécessaire que vous suiviez d'autres formations ? ☐ Non ☐ Oui **Lesquelles ? Argumentez en quelques lignes**

NB : Tout diplôme devra être produit sous peine de ne pas être pris en compte par la commission.



V2020 Nom

Prénom

**DOSSIER DE SAISINE pour l'accès à la fonction publique
territoriale des personnes reconnues travailleur handicapé
Cadres d'emplois de catégorie A et A+**

2. Votre parcours professionnel

(Vous pouvez ajouter au tableau autant de lignes que nécessaire en le photocopiant)

Activités salariées – non salariées – bénévoles

N°	Période (du..... au.....)	Votre fonction	Temps plein ou % temps partiel	Nom et adresse de l'employeur	(1)	Activité principale de l'établissement
E1						
E2						
E3						
E4						
E5						
E6						

(1)

Si vous exercez dans le secteur public, précisez votre qualité : non titulaire, contrat aidé (de type CAE, CAV, Contrat d'apprentissage, PACTE, emploi-jeune)

Si vous exercez dans le secteur privé, précisez si vous êtes salarié d'une grande entreprise, d'une PME, d'une association ou travailleur indépendant, profession libérale, artisan, commerçant, autre

Si vous n'êtes pas salarié, précisez si vous êtes sans emploi, étudiant, bénévole



V2020 Nom

Prénom

**DOSSIER DE SAISINE pour l'accès à la fonction publique
territoriale des personnes reconnues travailleur handicapé
Cadres d'emplois de catégorie A et A+**

3. Le contenu des activités professionnelles exercées

1 feuille d'activités par emploi

3.1. Décrivez les activités et les tâches que vous avez prises en charge dans les périodes déclarées en page 5 :

Liste des activités	% du temps passé à ces activités	Tâches qui en découlent
TOTAL	100 %	



DOSSIER DE SAISINE pour l'accès à la fonction publique territoriale des personnes reconnues travailleur handicapé

Cadres d'emplois de catégorie A et A+

4. Vos connaissances, compétences et aptitudes

Comme précisé à la 1ère page de ce dossier, la commission d'équivalence procède à une comparaison des connaissances, compétences et aptitudes attestées par votre ou vos titres de formation, éventuellement complétés par votre expérience professionnelle, au regard du ou des diplômes requis pour l'accès au concours du cadre d'emplois concerné par la présente demande. (Voir page 2)

Nomenclature des niveaux de formation

NIVEAU	DEFINITION	INDICATIONS
VI	Personnel occupant des emplois exigeant normalement une formation d'un niveau comparable à celui de la licence ou de la maîtrise.	A ce niveau, l'exercice d'une activité professionnelle salariée ou indépendante implique la maîtrise des fondements scientifiques de la profession, conduisant généralement à l'autonomie dans l'exercice de cette activité.

4.1. Selon vous, quelles connaissances, compétences et aptitudes conférées par les diplômes ci-dessus définis et précisés en page 2 sont nécessaires pour l'exercice des missions du cadre d'emplois qui vous intéresse et que vous avez identifié en page 1 ?

This image shows a blank sheet of white paper with ten horizontal dashed lines, typical of primary-ruled notebook paper. The lines are evenly spaced and extend across the width of the page. There is no handwriting or other markings on the paper.



DOSSIER DE SAISINE pour l'accès à la fonction publique territoriale des personnes reconnues travailleur handicapé

Cadres d'emplois de catégorie A et A+

4.2. Quelles sont, parmi ces connaissances, compétences et aptitudes, celles que vous avez acquises et celles que vous devez acquérir ?

[illegible]



DOSSIER DE SAISINE pour l'accès à la fonction publique territoriale des personnes reconnues travailleur handicapé

Cadres d'emplois de catégorie A et A+

4.3. S'agissant des connaissances, compétences et aptitudes que vous avez acquises, pouvez-vous indiquer pour chacune d'entre elles, la formation ou le diplôme (ou l'unité d'enseignement) ou encore l'expérience professionnelle⁽¹⁾ qui est à l'origine de cette acquisition ?

This image shows a blank sheet of white paper with horizontal dashed lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page, providing a guide for handwriting practice. There are no margins, text, or other markings on the paper.

(1) S'agissant des connaissances, compétences et aptitudes acquises dans le cadre de l'expérience professionnelle, il est recommandé de produire tout document : susceptible d'attester et/ou de démontrer cette acquisition.